

France – 60 % des voitures à éliminer d'ici 6 mois et autres mesures d'étouffement économique du peuple



[Source et auteur : nicolasbonnal.com]

Passe de circulation. Vignette crit'air. Dans six mois 60% des voitures (trop vieilles ou pas assez électriques) vont être interdites sur le territoire. Puis 80%. Livraisons interdites et famine. C'est le passe vert mis en place dans leurs métropoles. Le parc auto finira à la poubelle. C'est sur Sud Radio, pas chez les paranos. Le Grand Reset est donc en place. Les COMPTES AU-DESSUS DE TROIS MILLE EUROS VONT AUSSI être interdits. Que va-t-il se passer ? Mort lente en série ou révoltes ? On verra. Le Français a donné toutes les garanties de soumission au système monstrueux d'extermination de masse qui se met en place là. Vive leur Europe en tout cas. BFM : « La plupart des grandes villes françaises vont devenir des ZFE (zones à faibles émissions) d'ici à 2024, avec des plans d'exclusion des véhicules les plus anciens de la circulation. » Tout est déjà voté : alors révoltez-vous ou dormez/crevez.

Nicolas Bonnal

Classement Certificat qualité de l'air

Voitures particulières

NORME EURO (inscrite sur la carte grise)
ou, à défaut, date de 1^{re} immatriculation



Tous les véhicules
100% électriques et hydrogènes



Tous les véhicules gaz
et les véhicules hybrides rechargeables

Essence et autres



Diesel



Euro 5 et 6
À partir du 1^{er} janvier 2011



Euro 4
Entre le 1^{er} janvier 2006
et le 31 décembre 2010 inclus

Euro 5 et 6
À partir du 1^{er} janvier 2011



Euro 2 et 3
Entre le 1^{er} janvier 1997
et le 31 décembre 2005 inclus

Euro 4
Entre le 1^{er} janvier 2006
et le 31 décembre 2010 inclus



Euro 3
Entre le 1^{er} janvier 2001
et le 31 décembre 2005 inclus



Euro 2
Entre le 1^{er} janvier 1997
et le 31 décembre 2000 inclus



**Euro 1
et avant**

Jusqu'au 31 décembre 1996

Pour obtenir son certificat qualité de l'air
www.certificat-air.gouv.fr

Pour en savoir plus, consultez l'arrêté du 21/06/2017 établissant la nomenclature des véhicules :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032749723&categorieLien=id>



[https://www.linternaute.com/auto/guide-pratique-auto/1313313-vignette-crit-air-les-crit-air-4-interdits-dans-le-Vignette Crit'Air : les Crit'air 4 interdits dans le Grand Paris, comment commander les vignettes ? \(linternaute.com\)](https://www.linternaute.com/auto/guide-pratique-auto/1313313-vignette-crit-air-les-crit-air-4-interdits-dans-le-Vignette Crit'Air : les Crit'air 4 interdits dans le Grand Paris, comment commander les vignettes ? (linternaute.com))

Vignette ou pastille Crit'Air (certificat qualité de l'air) | service-public.fr

En pleine crise économique, le Gouvernement calcule comment interdire la voiture à la moitié des Français (40millionsdautomobilistes.com)

Pourquoi des millions de voitures ne pourront bientôt plus rouler dans les grandes villes (bfmtv.com)

Interdit de respirer, de rouler, de se soigner, et de travailler...

Un lecteur

Les autotests plus reconnus comme preuves pour le #PassSanitaire à partir du 15 octobre : eh oui ça ne coûtait pas assez cher !
Jamais vu gouvernement aussi fou et sadique. Aussi corrompu !
<https://t.co/nCFsItC6Ls>

– Florian Philippot (@f_philippot) October 8, 2021

Le Portail du Grand Changement: Ivan Rioufol : « le Pass sanitaire ne protège rien ! »

Ivan Rioufol : « le Pass sanitaire ne protège rien... c'est une mesure d'allégeance à la politique sanitaire du gouvernement ! »



Chez @PascalPraud @ivanrioufol : le pass sanitaire ne protège rien.. c'est une mesure d'allégeance à la mesure sanitaire du gouvernement.
Via @CNEWS pic.twitter.com/LHcS67c7lV

– Mouâd Boutaour Kandil (@boutaour) October 8, 2021

Ivan Rioufol: « le Pass sanitaire ne protège rien... c'est une mesure d'allégeance à la politique sanitaire du gouvernement ! »
(businessbourse.com)

Chez @PascalPraud @ivanrioufol : le pass sanitaire ne protège rien.. c'est une mesure d'allégeance à la mesure sanitaire du gouvernement.
Via @CNEWS pic.twitter.com/LHcS67c7lV

– Mouâd Boutaour Kandil (@boutaour) October 8, 2021

Les individus non vaccinés contre le covid ne pourront plus quitter le Canada par voie aérienne – Egalite et Réconciliation (egaliteetreconciliation.fr)